



CHARTE ETHIQUE

Introduction

Chez LEX' CELLENCE, nous plaçons l'éthique et la transparence au cœur de notre activité. Afin de garantir un service respectueux des obligations légales et déontologiques, cette charte vise à clarifier les domaines d'intervention, les limites de nos services, et les responsabilités mutuelles entre nos clients et nous. En utilisant nos services, vous reconnaissiez et acceptez ces conditions.

Domaine d'intervention : nos limites déontologiques

Pour des raisons de déontologie et conformément à nos engagements, LEX' CELLENCE ne traite pas les dossiers liés aux domaines suivants :

- Droit du travail et de la sécurité sociale :

Nous n'intervenons pas dans les questions relatives :

- Aux contrats de travail, conflits employeur/employé, ou procédures de licenciement.
- Aux allocations sociales, pensions ou tout autre aspect relevant du droit de la sécurité sociale.

- Institutions publiques de sécurité sociale :

Nous excluons toute intervention dans des dossiers où une institution publique de sécurité sociale est impliquée, en particulier :

- L'Office National de l'Emploi (ONEM), également appelé :
- De Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening (RVA) en néerlandais.
- Landesamt für Arbeitsbeschaffung (LFA) en allemand.
- National Employment Office (NEO) en anglais.

Neutralité dans nos recommandations

Nous maintenons une position totalement indépendante et ne recommandons aucun prestataire ou intervenant juridique, tel que :

- Avocats ;
- Huissiers de justice ;
- Notaires
- Médiateurs
- Tout autre acteur ou intervenant du monde judiciaire et parajudiciaire

Nous pouvons cependant vous orienter vers des bases de données ou annuaires publics, sans engager notre responsabilité

Services de rédaction de documents

Nous proposons un service de téléchargement de modèles de documents juridiques gratuits, tels que :

- Lettres officielles ;
- mises en demeure ;
- contrats ;
- conclusions ;
- tout autre document pertinent.

Cependant :

- Nous ne rédigeons pas ces documents en votre nom. Les modèles fournis sont des outils que vous devez adapter et utiliser sous votre propre responsabilité.
- Nous déclinons toute responsabilité quant à leur acceptation ou leur efficacité devant une juridiction, une administration ou toute autre partie.

Absence de représentation et d'assistance juridique directe

Nos services se limitent à fournir des conseils juridiques et techniques. En conséquence, nous n'intervenons pas :

- En tant que mandataires ou représentants légaux devant les cours et tribunaux ou toute administration publique ;
- Devant des instances disciplinaires, quelle que soit leur nature ou juridiction ;
- Auprès de tiers pour la défense de vos intérêts. Vous restez responsable de la gestion de vos dossiers devant ces instances ou tout autre partie.

Phase judiciaire : consultation d'un avocat

Si votre dossier est engagé dans une procédure judiciaire ou administrative : Nos conseils sont destinés à vous informer et vous orienter, mais ils ne remplacent pas la consultation d'un avocat.

Nous n'avons pas la capacité légale de plaider, de vous représenter ou de prendre des décisions en votre nom dans un cadre contentieux, amiable ou de médiation.

Responsabilité et utilisation de nos services

LEX' CELLENCE s'engage à fournir des conseils précis et adaptés, basés sur les informations que vous nous communiquez.

Toutefois :

- Vous êtes seul responsable de l'exactitude et de la complétude des informations fournies.

- Nous ne garantissons pas un résultat spécifique ni un succès dans vos démarches,
- Nos services étant d'ordre consultatif, toute mauvaise interprétation ou utilisation inappropriée de nos conseils relève de votre propre responsabilité

Engagements liés à la confidentialité

Nous garantissons la confidentialité des informations transmises dans le cadre de nos services, dans les limites prévues par la loi.

Les données communiquées seront utilisées uniquement pour traiter votre demande et ne seront conservées que pour la durée nécessaire à cet effet.

Nous ne divulguerons jamais à des tiers les informations que vous nous fournissez dans le cadre de la relation commerciale qui nous lie et ne revendrons jamais vos données personnelles à des tiers.